

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DE L'ASSOCIATION

REUNION ANNUELLE

1968

RESUME SUCCINT DES DEBATS

Séance d'ouverture

vendredi 10 janvier 1969

TANANARIVE

PRESIDENCE DE M. ALAIN POHER

Président sortant

La séance constitutive est ouverte à 11h 25 dans le grand amphithéâtre de l'Université de Tananarive.

Couverture de la réunion annuelle de la Conférence

Le Président déclare ouverte la réunion annuelle de 1969 de la Conférence Parlementaire de l'Association.

Vérification des pouvoirs

Le Président communique qu'il a reçu des Présidents des Parlements des Etats africains et malgache associés et du Président du Parlement Européen la liste des représentants membres de la Conférence, dont les désignations ont été faites conformément aux dispositions de la Convention d'Association et du Règlement de la Conférence.

La liste des membres titulaires de la Conférence sera annexée au procès-verbal de la prochaine séance.

Election du Président

Le Président rappelle qu'en application des dispositions de l'article 6 du Règlement, le Bureau de la Conférence est composé d'un président et de neuf vice-présidents. Cinq membres du Bureau sont choisis parmi les représentants africains et malgache et cinq autres parmi les représentants du Parlement Européen.

Le Président communique qu'il a reçu des représentants des Etats associés la candidature de M. Philippe YACE. (Applaudissements)

La Conférence procède ainsi par acclamation à l'élection de M. Philippe YACE.

Installation du Président

M. Philippe YACE est proclamé président de la Conférence Parlementaire de l'Association et prend place au fauteuil présidentiel.

*

*

*

PRESIDENCE DE M. PHILIPPE YACE

Président

Election et installation des Vice-Présidents

La Conférence procède par acclamation à l'élection aux fonctions de Vice-Présidents de

MM. Alain POHER
Marcel MARIGOH MBOUA
Hans FURLER
DAMAS
Francis VALS
Callixte HABAMENSHI
Léon JOZEAU-MARIGNE
ANDRIANATORO
Louis TERRENOIRE

MM. les Vice-Présidents prennent place aux côtés du Président.

La séance est suspendue à 11 h 30.

*

*

*

M; le Président de la République Malgache est solennellement introduit dans la salle de la Conférence à 11h45.

é o
o

Eloge funèbre de M. le Président LAMINE GUEYE

Le Président déclare la séance reprise et prononce immédiatement l'allocution suivante :

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Ministre,
Messieurs les Membres de la Conférence,
Mesdames, Messieurs,

Avant d'ouvrir la cinquième Conférence Parlementaire de l'Association, j'ai le douloureux devoir d'évoquer la mémoire de celui qui aurait dû vous parler ce matin du haut de cette chaire. (Tous les membres de la Conférence se lèvent).

Je le fais avec d'autant plus d'émotion que le Président LAMINE GUEYE par ses exceptionnelles qualités a tracé un sillon profond et durable entre l'Europe et l'Afrique.

Né le 20 septembre 1891 à Médine, LAMINE GUEYE devint après de brillantes études Docteur en Droit et en Sciences Economiques. Dans le même temps, il obtenait une Licence de Mathématiques. Mais déjà sa vocation de tribun l'orientait vers la carrière d'avocat ; il ne devait pas tarder à s'illustrer au barreau de Dakar.

Très tôt, Maître LAMINE GUEYE eut une claire vision de la chose publique et le voilà en 1925, à l'âge de 34 ans, Maire de Saint-Louis.

Lorsqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, l'Afrique

s'éveille à la politique, c'est tout naturellement que LAMINE GUEYE assume sa part, une part très large, dans le mouvement général d'émancipation qui agite alors les pays africains.

En 1945, il est Secrétaire Général de la Fédération SFIO du Sénégal-Mauritanie, et Maire de Dakar.

Conseiller à l'Assemblée Territoriale en 1947, Membre de la Constituante en 1958, il sera élu en 1959 Député à l'Assemblée Législative.

A l'occasion du Sénégal à l'indépendance en 1960, LAMINE GUEYE est élu Président de l'Assemblée Nationale; la confiance renouvelée de ses pairs devait le maintenir à ce fauteuil jusqu'en 1968, lorsqu'il a été ravi à notre affection.

Mais la personnalité rayonnante de notre collègue l'appelle à étendre son action hors du territoire national. Membre et Secrétaire des deux Assemblées Constituantes Françaises, LAMINE GUEYE est en 1946 Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil de la République Française, dans le Gouvernement Léon BLUM. Il est tour à tour Sénateur, Membre du Conseil de la République et Représentant du Sénégal au Sénat de la Communauté.

Les hautes fonctions politiques du Président LAMINE GUEYE, tant chez lui au Sénégal qu'en France, l'avait convaincu de la nécessité d'une étroite coopération entre l'Afrique indépendante et l'Europe. Aussi, devait-il travailler avec foi -celle- qui anime les grandes oeuvres- à la création d'abord, puis à l'affermissement, de l'Association des anciens territoires d'Afrique à la Communauté Economique Européenne.

Vice-Président de la Réunion Préparatoire et du Comité de contact qui se sont réunis à Rome et à Bonn, il participe activement aux travaux préparatoires qui donneront naissance en 1961 à la Conférence de l'Assemblée Parlementaire Européenne

avec les Parlements des Etats Africains et Malgache : il en sera élu co-Président avec le Président Hans FURLER.

La résonance de cette Conférence fut telle qu'elle pesa favorablement sur les négociations de la Convention de Yaoundé qui devait donner naissance aux organes parlementaires de l'Association.

Co-Président de la Commission Paritaire Permanente en 1962, lors de sa réunion à Abidjan, Strasbourg et Tananarive, le Président LAMINE GUEYE assume avec un égal bonheur les mêmes fonctions au niveau de la réunion des Délégués en 1963 à Strasbourg et de la réunion préparatoire de Messine en février 1964.

C'était lui rendre justice de tant de responsabilités qui lui revenaient à la fois que de le désigner Président à Dakar en 1964 de la première Conférence Parlementaire de l'Association ; il ne devait pas cesser jusqu'à sa disparition d'être le porte-parole éclairé et écouté du Groupe Africain en sa qualité de Vice-Président, ou de Président de la Conférence Parlementaire.

Cette Conférence qui nous réunit aujourd'hui, il avait personnellement désiré qu'elle se tienne à Madagascar. Et ne peut-on pas dire qu'entre autres motifs, c'est pour mieux s'y préparer et pour y intéresser toutes les voix qu'il avait accompli tous ces voyages dont les fatigues devaient entamer sa robuste santé ? Il eut été heureux de convoquer à d'aussi importantes assises, vous ses amis, et d'y recevoir les nombreuses personnalités que nous avons l'honneur d'accueillir aujourd'hui. Durant nos travaux, nous aurions tous bénéficié de son savoir et de son expérience ; nous aurions été une fois encore, gagnés par la ferveur toujours lucide avec laquelle il traitait les problèmes de l'Association, les embrassant du regard de sa vaste intelligence, les pénétrant par la sûre intuition de son grand coeur. Dieu ne l'a pas permis. Mais la fidélité à sa mémoire nous commande d'aborder aujourd'hui ces questions, comme il les eut abordé lui-même, c'est-à-dire avec courage, avec prudence, avec hauteur et largeur de vue.

Le Président invite les assistants à observer une minute de silence.

* * *

Allocution du Président de l'Assemblée Nationale de la République Malgache

M. NANY, Président de l'Assemblée Nationale de la République Malgache prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Président de la République,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mes chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

Vous avez choisi pour cadre de notre Conférence Parlementaire la capitale de notre pays et son territoire comme objet privilégié de vos travaux.

Vous permettrez au Parlement Malgache que je représente aujourd'hui d'apprécier à sa valeur l'honneur que vous lui faites et d'en être légitimement fier. Cette fierté, le pays tout entier l'éprouve devant votre participation massive à cette Conférence.

Très sensibles aussi à l'honneur que vous avez fait d'accepter notre invitation et d'être venus dans notre pays, qui est aussi le vôtre, pour continuer le dialogue fructueux que les pays d'Europe et d'Afrique ont engagé voici quelques années déjà, - et c'est le coeur rempli de chaleur, d'amitié et de gratitude pour vous et vos pays que nous vous souhaitons un bon séjour en République Malgache.

Aussi, à l'occasion de cette séance d'ouverture de votre réunion, en vous saluant, je tiens à apporter également les voeux sincères de succès que forment pour vos travaux vos collègues parlementaires malgaches.

A l'heure où de nouveaux pays comme les nôtres sont entrés sur la scène internationale, à l'heure où la mystique du développement a gagné tous les pays, tous les peuples, - je considère comme fondamental de trouver une solution aux problèmes

du développement de ces pays car l'équilibre du monde dépendra en définitive de la solution que nous y aurons apportée.

Voici presque un an, le tiers monde, réuni d'abord à Alger puis à New Delhi a nourri un certain espoir dans sa lutte contre le sous-développement, car toutes les bonnes volontés se sont accordées pour une stratégie mondiale. Hélas les espoirs se sont évanouis pour faire place à la déception.

Heureusement, il reste la formule régionale de notre Association qui, malgré ses imperfections a le mérite d'exister, de fonctionner et de faire ses preuves.

Aussi, j'aime à penser que cette Conférence fournira des conclusions aussi utiles à l'avenir des peuples de notre communauté et qu'elle attestera la commune volonté des uns et des autres représentés dans cette salle de coopérer étroitement à sa pleine réussite. (Applaudissements)

Pour vous, Messieurs, nous souhaitons des solutions fécondes, constructives à l'issue de vos discussions. Faut-il souligner ici que toutes nos populations d'Afrique et de Madagascar, tous les ressortissants des Etats associés ont le regard tourné vers vous. De vos travaux dépend leur avenir. Vous avez à soutenir de vos conseils éclairés, de vos remarques pertinentes les institutions chargées de délibérer sur leur sort dans la perspective du renouvellement souhaité de notre Convention.

J'ai également la certitude que cette Conférence sera un rassemblement de bonnes volontés, une création continue.

Or, ce rassemblement, cette collaboration, ces contacts, cette volonté de continuer ensemble, tout cela nous paraît infiniment important. Car cette Association fraternelle que nous voulons tous n'aura de sens plein, de réalité totale que si elle est sous-tendue, animée, inspirée, rendue vraiment vivante par une action dans des domaines tels que ceux sur lesquels vous vous pencherez.

J'émetts le voeu que vous poursuivrez cette action. Vous essaieriez dans la mesure de vos moyens, hommes politiques, de faire en sorte que l'effort entrepris ne reste pas sans lendemain, mais au contraire se prolonge dans l'avenir ...

Messieurs, nous attendons beaucoup de vous.

Je voudrais en terminant vous rappeler notre idéal de fraternité qui rejoint celui des parlementaires de tous les temps et de tous les pays : la paix. La véritable recherche, celle à laquelle vous êtes conviés, celle qui contribuera aux progrès sociaux et au développement économique de nos pays, ne peut se développer que dans la paix. Madagascar aspire à être un havre de paix. Donc, hommes de paix, soyez les bienvenus dans votre patrie, au nom de cette paix des coeurs et des esprits que nous offre l'Association entre la Communauté économique européenne et les Etats africains et malgache associés.

Vive l'Association entre la Communauté économique européenne et les Etats africains et malgache associés.

(Applaudissements)

+

+

+

Allocution de M. le Président

Le PRESIDENT prend la parole et prononce l'allocution suivante :

"Monsieur le Président de la République,
Messieurs les Présidents des Chambres,
Monsieur le Président du Conseil d'Association,
Monsieur le Président du Conseil des Communautés européennes,
Monsieur le Président de la Commission des Communautés
européennes,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Mes chers Collègues,

Il me revient, au nom de la Conférence Parlementaire de l'Association, de remercier M. le Président de la République malgache, le Président TSIRANANA, qui nous fait le grand honneur de sa présence parmi nous.

(Applaudissements)

Cette marque de bienveillance nous touche profondément d'autant plus de la part du Président de la République malgache que nous avons conscience des devoirs de ses hautes fonctions. Nous sommes heureux, M. le Président, de vous renouveler l'hommage de nos respectueuses félicitations pour la part que vous n'avez cessé de prendre à la construction de l'Association.

(Applaudissements)

M. le Président de l'Assemblée Nationale, vous avez bien fait les choses, et je veux vous dire au nom de mes collègues qui sont aussi les vôtres, puisqu'aussi bien nous sommes de la même famille, je veux vous dire notre gratitude pour la réception très flatteuse que votre "maison" nous a réservée; mes amis auront apprécié comme moi les paroles très élevées que vous avez prononcées.

(Applaudissements)

Nous souvenant de l'accueil fait il y a quelques années à notre Commission paritaire permanente, nous souhaitons goûter à nouveau la douceur et le charme distingué de Madagascar; c'est dire combien nous apprécions, une fois de plus, la généreuse hospitalité malgache. Nous sommes assurés que nos travaux y seront suivis avec intérêt.

M. le Président POHER, je vous félicite pour votre élection au fauteuil de Président du Sénat français.

(Applaudissements)

Je dois dans le même temps vous remercier pour votre action au niveau de notre association; une longue expérience dans la proximité et au service direct de la Conférence Parlementaire de l'Association, vous a, je dirais, providentielle-ment préparé à affronter les graves problèmes qui nous occupent. Nous savons pouvoir trouver en vous sans nul doute un guide éclairé et compétent, bien apte à orienter utilement nos travaux.

(Applaudissements)

Monsieur le Président du Conseil d'Association, M. DIAWARA, je suis heureux de vous saluer et de vous dire que les parlementaires de l'Association sont friands de dialogues avec l'Exécutif que vous représentez; croyez que votre présence apportera à nos travaux la note sans laquelle le parlementarisme perd de sa beauté.

(Applaudissements)

Je salue avec plaisir, un plaisir non déguisé, la présence ici du Président du Conseil des Communautés, Monsieur DE KOSTER, qui a bien voulu se rendre à Tananarive à nos travaux. Il peut être assuré de notre désir d'oeuvrer utilement à l'affermissement de nos institutions.

(Applaudissements)

Monsieur le Ministre ROCHEREAU, je devais déjà vous rencontrer récemment à Abidjan, mais vous n'avez pu vous y rendre. C'est dire ma joie de vous retrouver à Tananarive.

Chacun de nous, ici, sait le poids de votre action et l'attention sans relâche que vous portez à nos travaux; à vous, notre reconnaissance et nos encouragements dans le groupe Outre-Mer dont vous assumez la présidence avec tant de compétence et de dévouement.

(Applaudissements)

Je n'ai pas l'intention de dire ici et maintenant ce que nous avons fait depuis Strasbourg; il vous sera donné d'entendre le rapport de la Commission paritaire.

Je n'ai pas non plus l'intention de vous dire ce que nous ferons dans l'avenir : c'est vous-même qui choisirez au cours de nos travaux, les tâches que nous devons nous assigner. Je préfère, d'un mot, vous soumettre quelques réflexions qui me semblent revêtir un caractère fondamental.

Oui, Messieurs, pour étudier les problèmes inscrits à l'ordre du jour de notre Conférence, il faut élargir notre horizon et penser en hommes de notre temps. Nous ne sommes pas invités seulement, en effet, à nous intéresser à l'une de ces questions économiques ou sociales dont les échos viennent quotidiennement inquiéter notre sécurité ou solliciter notre générosité; la Conférence de Madagascar dépasse nos horizons habituels et nous presse de considérer la condition d'un monde en travail où les bienfaits de la culture comme les richesses de la nature sont encore l'apanage d'un trop petit nombre de nations.

Longtemps, vous le savez, les Pontifes romains alertèrent la conscience des hommes sur les injustices dont souffrait l'humanité et sur les conséquences sociales d'une répartition trop inégale des richesses. Tout n'est pas résolu aujourd'hui en ce domaine; mais dans la poursuite persévérante des progrès qui restent à accomplir, on peut être légitimement encouragés par ceux qui ont déjà été réalisés.

Nous pouvons dire que l'Association est une réalité. La pression des faits nous oblige cependant à relever ce qui peut et doit être aménagé; c'est pourquoi nous ne doutons pas, au moment où se négocie la Convention nouvelle, que la leçon de dix années d'expérience nous vaudra un nouveau régime d'association qui réponde aux aspirations des uns et des autres. C'est que l'évolution semble conduire le monde moderne des unités nationales à l'unification régionale, continentale, par l'étape économique. (Applaudissements)

A première vue, il est séduisant de croire que ce dilemme, unité et développement, aux allures de paradoxe, est propre à l'Afrique ou à l'ensemble des pays sous-développés. Ne sommes-nous pas plutôt confrontés à un problème qui figure au premier rang des préoccupations de tous les responsables politiques de notre époque ? Cette opposition apparente n'est-elle pas la traduction du besoin de l'individu de vivre à l'intérieur d'un cadre familial, tandis que son génie l'amène à concevoir un élargissement constant de ses activités ?

Dans le même ordre, d'idées, n'est-elle pas aussi une manifestation supplémentaire de la distorsion des rythmes de l'évolution de l'individu, de la personne humaine d'une part, et des techniques d'autre part ?

Cependant, si l'unité et le développement constituent des thèmes de réflexion de portée universelle, il est clair qu'ils se présentent, ici et là, non seulement sous des formes distinctes, mais surtout avec une force très inégale : résoudre ce dilemme, c'est pour les pays industrialisés poursuivre un idéal fort légitime de mieux être ou de mieux vivre.

Pour l'Afrique, au contraire, apporter une solution appropriée à ce problème, c'est plus se donner la possibilité d'être, de vivre, d'exister, voire de compter dans le monde de demain.

C'est dans cette vision, volontairement très large, que se situe, me semble-t-il, le problème de l'organisation du monde, et plus particulièrement de notre Association.

Il nous faut faire vite; ne devons-nous pas, dans des délais extrêmement brefs, assimiler la civilisation du vingtième siècle et en même temps nous préparer à nous insérer totalement dans un monde qui ne sera bientôt plus celui d'aujourd'hui ?

L'histoire a-t-elle jamais lancé pareil défi à des peuples ? Messieurs, c'est en toute conscience et en toute confiance que je vous convie à relever ce défi."

(Vives applaudissements)

o

o

o

Allocution de M. le Président ALAIN POHER

M. POHER, Vice-Président de la Conférence, prononce l'allocution suivante:

"Excellences,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames,
Messieurs,

Une nouvelle fois, nous voilà réunis dans cette Conférence parlementaire de l'Association qui est le forum où les Représentants des Peuples africains, malgache et européens discutent en toute liberté et avec la plus grande franchise des problèmes qui les préoccupent.

Après Dakar, Rome, Abidjan, Strasbourg, nous voici à Tananarive où notre joie est grande de sentir, par l'accueil chaleureux qui nous est réservé, les profonds sentiments d'amitié qui animent nos peuples. L'honneur que vous nous faites, Monsieur le Président de la République, d'assister à nos travaux nous touche profondément. Il est pour moi l'occasion de vous dire nos remerciements pour la remarquable préparation de cette Conférence, amorcée dans d'excellentes conditions par vos compatriotes. (Applaudissements)

Aussi bien, nous nous trouvons un peu chez nous à Madagascar. N'est-ce pas le plus heureux résultat de cette Association tissée à Yaoundé dont nous voulons préparer ici tout à la fois le perfectionnement et le renouvellement.

Permettez-moi de vous féliciter, chers Amis malgaches, de vos succès comme de la beauté de votre pays et de l'agrément de votre capitale.

Pourquoi faut-il que cette joie soit ternie par le regret de ne plus trouver parmi nous le pionnier dynamique de cette tâche commune, le véritable père de l'Association de

nos pays, le vénéré Président Lamine Gueye. Vous permettrez à son très ancien collègue, Ministre français, devenu aujourd'hui Président du Sénat de son pays, de rendre hommage à sa mémoire, à la mémoire de cet homme de bien, apôtre de la coopération entre les peuples d'Afrique et d'Europe.

Lamine Gueye, tu n'es pas mort, puisque tes disciples ici rassemblés continuent ton oeuvre de paix et de développement économique.

o
o

L'année qui commence se présente sous de bons augures pour notre Association. Le fait qu'en ce début d'année les travaux de la Conférence parlementaire se tiennent dans ce merveilleux pays qu'est Madagascar serait à lui seul un heureux présage. Je voudrais rappeler qu'il y a six ans, en octobre 1962, dans des circonstances analogues, au moment où se négociait la Convention qui fut signée ensuite à Yaoundé, la Commission paritaire s'est réunie dans cette même ville pour arrêter les orientations qu'elle souhaitait voir donner à l'Association et dont devaient s'inspirer les négociateurs.

Sans céder toutefois à l'euphorie à laquelle pourtant tout ici nous invite, je voudrais dès l'abord souligner l'importance particulière de cette Conférence qui s'ouvre aujourd'hui, en rappelant que l'ordre du jour de nos travaux est axé sur les résultats de la Convention d'Association après 4 ans de fonctionnement et sur les très importants problèmes du renouvellement de la Convention de Yaoundé qu'évoque le remarquable rapport de notre ami EBAGNITCHIE, puis sur une discussion que je souhaiterais large et fructueuse relative aux difficultés que rencontre l'industrialisation des E.A.M.A., discussion qui sera facilitée grâce à l'excellent document de travail préparé par M. DEWULF. (Applaudissements)

Les deux sujets sont d'ailleurs étroitement liés puisqu'il s'agit de savoir si, dans le cadre de la nouvelle Convention, la Communauté doit engager des moyens d'action nouveaux pour favoriser plus encore que par le passé l'industrialisation et le développement des Etats associés, et si nous pouvons définir ensemble les modalités selon lesquelles les efforts convergents de la Communauté et des E.A.M.A. doivent porter en priorité.

De bon augure sont également les perspectives dans lesquelles se sont ouvertes les négociations qui ont pu être préparées avec soin et sérieux depuis des mois déjà. Du côté européen, la Commission exécutive a eu le grand mérite de présenter dès avril 1968 des propositions constructives au Conseil des Six sur les améliorations à apporter notamment au régime des échanges. Le Parlement européen, que j'ai l'honneur de présider, a contribué lui aussi, comme en 1961, à la préparation de la nouvelle Convention en consignant dans un rapport présenté en octobre par le Président THORN des suggestions dont l'importance n'aura pas échappé à nos amis associés et qui appuient entre autres les propositions de la Commission européenne.

Les Etats associés pour leur part ont eu le souci depuis des mois de coordonner leurs positions sur les modifications qu'ils souhaiteraient voir apporter à la Convention, afin de l'adapter aux nécessités nouvelles de leur développement.

°
° °

Je ne voudrais pas anticiper sur les discussions qui vont s'ouvrir demain, mais souligner seulement que les aspects largement positifs de l'Association tels qu'ils apparaissent à l'expérience, sont une raison qui motive notre volonté politique - exprimée unanimement par les 24 Etats - de voir l'Association continuer.

A la lumière des premières discussions qui ont eu lieu le 19 décembre dernier entre les parties contractantes, je tiens à rappeler que le régime préférentiel qui constitue le fondement de nos échanges commerciaux doit être intégralement maintenu. (Applaudissements)

Si les premiers échanges de vues entre les parties contractantes ont fait apparaître certains points de vues selon lesquels les préférences accordées par les Six aux 18 Etats associés pourraient être remises en cause par un système de généralisation des préférences, dont le contenu et les modalités restent à définir, il est de notre devoir à nous, membres de la Conférence parlementaire de l'Association, de faire connaître notre opinion sur ce point.

Tout en réitérant notre adhésion - donnée par les 24 Etats notamment - au principe d'un système de préférences généralisées non réciproques en faveur des produits finis et semi-finis des pays en voie de développement adopté à l'unanimité par la Conférence de la Nouvelle-Delhi, permettez-moi de rappeler la position prise par le Parlement européen tout entier dans sa résolution adoptée le 1er juillet 1968, suite à un débat sur les résultats de la 2ème session de la CNUCED, à savoir que "la mise en oeuvre du principe des préférences généralisées n'est pas incompatible avec la politique douanière actuellement pratiquée à l'égard des pays africains et malgache associés, politique qui devra être maintenue, en attendant qu'il soit possible d'étendre les préférences tarifaires à tous les pays en voie de développement tout en garantissant aux pays associés des avantages au moins équivalents."

(Applaudissements) .

o o

Dans le souci de voir les négociations aboutir en temps utile et d'éviter que s'instaure un vide juridique entre les 31 mai 1969 et la mise en vigueur de la nouvelle Convention d'Association, je voudrais inviter les parties contractantes

à ne pas laisser les discussions s'enliser dès le départ sur des problèmes de procédure ou sur les problèmes mineurs tels que celui que pose l'aménagement du régime tarifaire applicable à certains produits tropicaux venant des pays tiers en voie de développement. Il s'agit de faire preuve de réalisme en s'attachant aux problèmes essentiels, de trouver notamment une solution satisfaisante pour toutes les parties sur le régime d'importation dans la Communauté des produits agricoles des E.A.M.A. homologues et concurrents des produits européens, sur les produits agricoles transformés, et surtout sur le niveau des prix auxquels seront payés les produits originaires des E.A.M.A. A cet égard, il serait souhaitable que soient retenues les propositions raisonnables et constructives présentées par la Commission exécutive dans son mémorandum d'avril définissant des mécanismes appropriés, tels que la fixation de prix conventionnels pour les produits homologues et concurrents et de prix de référence pour les autres produits. (Applaudissements)

En matière d'échange, je voudrais relever par ailleurs des éléments nouveaux encourageants liés à une conjoncture plus favorable en ce qui concerne l'évolution des cours de certaines matières premières, notamment le cacao, qui ont atteint récemment des cours élevés assurant aux Etats producteurs parmi nos associés entre autres des recettes plus substantielles.

Quant à la coopération financière et technique, il est heureux que, lors de la première réunion le 19 décembre, les Etats membres de la Communauté se soient prononcés en faveur de la création d'un 3ème Fonds européen de développement qui, ainsi que nous l'espérons, sera doté de moyens accrus.

L'orientation à donner à la coopération financière et technique devra bien évidemment, ainsi que le souhaitent les intéressés, favoriser le développement industriel, coordonné dans un cadre régional.

Sans doute, l'intérêt de la coopération régionale est bien reconnu par les Etats associés sur le plan des principes. Cependant, dans la pratique, les réalisations sont encore insuffisantes et la tentation est grande pour des Etats de préférer un résultat immédiat même modeste sur le plan national à une coopération qui, tout en présentant un plus grand intérêt pour un groupe de pays, peut comporter des sacrifices temporaires au départ pour certains d'entre eux. Ce problème n'est d'ailleurs pas particulier à l'Afrique. Les Européens, pour leur part, savent combien il est difficile de réaliser, après coup, un développement régional harmonieux entre six Etats dont les structures économiques et industrielles ont évolué parallèlement mais sans concertation dans des espaces qui étaient - jusqu'à une époque récente - cloisonnés d'une manière étanche. Puissent les Africains tirer les leçons de l'expérience des nations européennes.

En conclusion, et puisqu'en ces premiers jours de l'année nouvelle il est d'usage de faire des vœux, croyez, Monsieur le Président, que nous formons pour votre personne et votre pays les vœux les plus chaleureux de santé et de prospérité. Ils seront d'autant plus ardents que je m'exprime pour la dernière fois devant cette Conférence, à laquelle tant de souvenirs m'attachent.

(Applaudissements)

Puisse l'Association, qui doit au printemps prochain en quelque sorte "refleurir", connaître un véritable renouveau et être plus enrichissante, plus solidaire et plus fraternelle encore pour tous les partenaires."

(Applaudissements)

*

*

*

Allocution de Monsieur le Président de la République Malgache

Le Président donne la parole à M. Philibert TSIRANANA, Président de la République Malgache.

M. PHILIBERT TSIRANANA prononce l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

Vous me permettez d'ajouter mon témoignage personnel à l'hommage que nous venons de rendre à la mémoire du regretté Président Lamine GUEYE.

J'ai peu à dire après l'émouvante intervention de Monsieur le Président en exercice de la Conférence. Je dois cependant à la vérité historique de déclarer, devant cette importante Assemblée, que le Président Lamine GUEYE mettait au service de sa très profonde expérience politique une rare lucidité et un sens profond de l'humain.

Je l'avais rencontré pour la première fois en 1956, étant moi-même Député français, et pendant plus de dix ans, son amitié m'a été fort précieuse.

Messieurs les Présidents et Messieurs les
Ministres du Parlement Européen,

Messieurs les Membres du Parlement Européen,

Messieurs les Présidents et Messieurs les
Ministres Malgaches,

Messieurs les Parlementaires Malgaches,

Excellences,

Mesdames,

Messieurs,

En vous tous, nous accueillons avec joie des amis. Il y a bien des façons d'être amis; celle qui nous unit me paraît la plus noble : animés de mêmes idéaux, nous lions en commun, pour le meilleur et pour le pire, une grande part de nos destinées.

Chers Amis, notre hospitalité est ce qu'elle est ! Accetez-la comme nous vous l'offrons, très simplement, très fraternellement. Parlementaires européens et africains, techniciens et services de l'Organisation, vous êtes tous bien placés pour connaître les limites des ressources du pays en voie de développement qu'est Madagascar. Ces limites sont celles de notre hospitalité, soyez indulgents.

Il est des vérités que leur énoncé répété ne doit pas émousser : il est de prétendus lieux-communs qui méritent la considération. Ces vérités, ces lieux-communs animent vos réflexions à la veille de vos débats : nécessité de la solidarité internationale, nécessité d'un meilleur équilibre économique, harmonisation des facteurs de développement agricole et industriel, obligation d'améliorer les conditions des échanges économiques - on ne parlera jamais assez de la détérioration des termes de l'échange - promotion sociale, toutes ces notions inspireront vos entretiens. Pardonnez à l'homme concret que je suis de mentionner ici, en particulier, la question déjà évoquée par Monsieur le Président POHER, des garanties que nous demandons pour les produits de nos Etats Associés ! (Applaudissements)

Je nourris la ferme conviction qu'à l'issue de vos travaux, la Convention de Yaoundé réaménagée prendra un nouveau départ. Vous tous ici présents le pensez certainement avec moi : vous n'auriez pas, s'il en allait autrement, entrepris un déplacement aussi important.

La foi qui vous anime n'est pas aveugle : elle procède de vos convictions respectives et communes, d'une longue expérience, de votre esprit de générosité et de votre espoir en de meilleures techniques du "donner" et du "recevoir", comme dirait mon Ami le Président SENHOR.

Ce sont là des gages certains de succès et de progrès. De quels succès, de quels progrès ? Ma confiance et mon optimisme ne sont pas des instruments pour les mesurer, car le monde actuel nous invite à la patience et à la modestie ; la Conférence de New-Delhi qui n'en est pas encore aux résultats tangibles, la construction de "L'Europe Verte" qui est un succès difficilement obtenu, vous incitent à n'en pas douter à de préoccupantes réflexions.

Vous avez mis en action des principes moteurs qui avaient votre accord; vous avez déjà accompli de très grandes choses et nos pays sous-développés doivent vous en porter témoignage.

Votre avantage est que vous existez en tant qu'Association de la Communauté Européenne et des Pays Africains et Malgache, et que vous êtes aptes à réaliser les améliorations et les aménagements suggérés par une expérience de près de cinq années.

A Madagascar où, comme dans vos Pays respectifs, l'économie et le social priment le politique, vous êtes tout particulièrement compris et estimés. Nous voyons dans la C.E.E. un magnifique exemple de tentative vers la paix généralisée dans le Monde; et dans l'association de nos Etats à la C.E.E., le modèle des institutions propres à atténuer puis à effacer les inégalités excessives et les situations surannées dont ce Monde nous donne le spectacle. (Applaudissements)

Votre tâche, immense et noble, implique entre autres sentiments élevés et généreux, une bonne volonté à toute épreuve. Elle est un acte de foi : elle requiert un sens aigu de la fraternité humaine, si chichement mesurée sur notre planète. Je vous souhaite bon courage.

En ce début d'année, votre présence dans la Grande Ile est comme un heureux présage pour notre pays. Puisse 1969 être une bonne et heureuse année pour votre Institution, pour les pays et les peuples qui l'illustrent, pour les Chefs de leurs Etats et pour leurs Gouvernements. Puissions-nous, tous, connaître la paix et avancer dans la prospérité qui la conditionne. Puissions-nous enfin, par l'exemple de notre réussite, contribuer à l'instauration d'un monde meilleur.

Vive la Communauté Economique Européenne !
Vive les Etats Africains et Malgache associés !
Vive Madagascar !

(Très vifs applaudissements. Tous les participants se lèvent)

Ordre des travaux

Le Président informe la Conférence que la Commission paritaire se réunira l'après-midi à 16 heures.

Il informe également que le Bureau de la Conférence se réunira lundi 13 janvier à 9 heures 30 en vue d'arrêter le projet d'ordre des travaux. Ce projet sera soumis à la Conférence au début de la séance de lundi 13 janvier.

La prochaine séance est fixée au lundi 13 janvier à 10 heures et à 16 heures.

o

o

o

La séance est levée à 12 heures 30.